



INFORMATION TRIMESTRIELLE

Trimestre clos le 31 mars 2011

1. Chiffre d'affaires du trimestre

(IFRS - en M€)	Chiffre d'affaires comparé		
	31 mars 2011	31 mars 2010	Evolution
CA consolidé	184,1	184,1	+0,0 %
<i>Commissions & honoraires courtage</i>	119,9	114,6	+4,6%
<i>Primes Assurance</i>	64,2	69,5	-7,5%
CA consolidé pro-forma	184,1	187,6	-1,9 %
<i>Commissions & honoraires courtage</i>	119,9	118,2	+1,4%
<i>Primes Assurance</i>	64,2	69,5	-7,5%

Analyse trimestrielle par branches d'activité

(IFRS – en M€)

Année	Branches Consolidées	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Total
2010	Santé Prévoyance	129,7	130,7	130,7	133,3	524,4
	Dommages	56,9	60,4	55,6	56,1	229,0
	<i>Eliminations intra-groupe</i>	-2,5	-2,4	-2,6	-2,6	-10,1
	CA CONSOLIDE	184,1	188,7	183,7	186,8	743,3
2011	Santé Prévoyance	124,4				
	Dommages	62,1				
	<i>Eliminations intra-groupe</i>	-2,4				
	CA CONSOLIDE	184,1				

Le groupe APRIL a enregistré au cours du premier trimestre 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 184,1 millions d'euros, stable en publié et en repli de 1,9% en pro-forma, illustrant la poursuite du recentrage sur le courtage, dont les commissions augmentent de 4.6 %, et la baisse consécutive des primes d'assurance.

Branche Santé Prévoyance

Dans le détail, la branche Santé-Prévoyance affiche un chiffre d'affaires trimestriel de 124.4 M€, soit 68 % de l'activité du groupe, en baisse de 4.1 %, avec des commissions de courtage stables et des primes d'assurance en baisse de 10.4%.

Ces chiffres traduisent essentiellement la poursuite de la politique d'externalisation du portage de risques dans un contexte d'intensité concurrentielle élevée.

Chiffres non audités

* : CA consolidé pro forma = chiffre d'affaires déterminé pour un périmètre de consolidation identique à celui de la période en cours



Branche Dommages

La branche Dommages enregistre de son côté un chiffre d'affaires en croissance de 9.2 % à 62.1 M€, avec des commissions de courtage en progression de 13.9 % (+ 4.0 % pro forma) et des primes d'assurances stables.

Cette performance traduit le ralentissement de l'externalisation du portage de risques, désormais largement opérée dans cette branche, une dynamique de croissance endogène des commissions de courtage dans les activités dommages particuliers de niche, et enfin l'effet de la poursuite de l'internationalisation de nos activités.

2. Description générale de la situation financière pendant le trimestre

APRIL donne la priorité à la croissance rentable de son activité par la diversification de ses offres, l'internationalisation de ses positions, et le développement de la distribution directe soutenus par une forte visibilité sur internet et le déploiement de la marque sur l'ensemble de ses sociétés.

La simplification de ses structures et la rénovation de ses systèmes d'information sont par ailleurs au cœur de son programme de convergence.

La progression de la situation financière du groupe sur le trimestre résulte principalement des effets du résultat bénéficiaire de la période.

Rappelons qu'une distribution de dividendes de 20 M€, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2011 a été mise en paiement le mardi 3 mai 2011.

3. Explication des opérations et des événements importants du trimestre et de leur incidence sur la situation financière

APRIL a acquis, le 18 avril 2011, 100% des titres du groupe Elco situé à Montréal au Canada. Le Groupe Elco est un courtier spécialisé dans les risques de dommages (assurance de camions, de la navigation de plaisance, d'habitation de haute valeur ou encore de l'assurance taxis, de véhicules récréatifs et de voitures de luxe) qui a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 10.5 M€ avec 80 salariés.

Cette acquisition permet à APRIL de se positionner comme le premier courtier grossiste de niches en assurances dommages au Canada.

Cette opération donne par ailleurs l'opportunité à APRIL de s'affirmer, au niveau international, comme un acteur de référence de l'assurance de la navigation de plaisance, le savoir-faire et les positions concurrentielles d'Elco dans ce domaine venant compléter les offres du groupe en France et en Italie.

Le Groupe Elco sera consolidé dans les comptes d'APRIL à compter du 1er avril 2011